

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE FACULTAIRE

**PROCÈS-VERBAL de la cent-quarante-huitième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 5 novembre 2025, à 13h30 en mode hybride (N-7050 - Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

AUDET, FRANÇOIS	DIRECTEUR DE L'IEIM
BERGEVIN, ÉLI	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DU BACCALAURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE
BOUCHARD, VALÉRIE	REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
BOULANGER, ÉRIC	REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
BRETON-LE GOFF, GAËLLE	REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
CARRON, DJEMILA	PROFESSEUR.E REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
CHAGNON, RACHEL	DOYENNE
CHARRON, SIMON	CONSEILLER À LA VIE ÉTUDIANTE
CHEVRIER, MARC	PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
COX, RACHEL	DIRECTRICE, CERTIFICAT EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL
CYR-REID, VÉRONIQUE	REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉ.E.S DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
DUPUIS-DÉRI, FRANCIS	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
ERGUN, MAHIR	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
FARGET, DORIS	VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
GRENIER, RÉMI	ÉTUDIANT REPRÉSENTANT DE L'AFESPED
JEGEN, MAYA	VICE-DOYENNE AUX ÉTUDES
LECLER, ROMAIN	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
MASSIE, JUSTIN	DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
MATHIEU, CATHERINE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
NDAO, ASNA	REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
TRILSCH, MIRJA	DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES
YATES, STÉPHANIE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALAURÉATS BIDISCIPLINAIRES

MEMBRES ABSENTS*

FORGET, PATRICK	PROFESSEUR REPRÉSENTANT LA COMMISSION DES ÉTUDES
LAFRANCE, XAVIER*	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE
NDIAYE, NDEYE DIEYNABA*	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
RIOUX, MICHÈLE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
SYLVAIN, MARIKA	REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS EN DROIT
*ABSENCE MOTIVÉE	

OBSERVATEURS PRÉSENTS

BRUNET, LYSA	AGENTE DE GESTION DES ÉTUDES
DE CHAMPLAIN, OLIVIER	CONSEILLER À LA RECHERCHE
DORAIS, SÉBASTIEN	CONSEILLER AUX ÉTUDES
DUCHESNE, JULIE	DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
MÉTAIS, ÉLINE	COORDONNATRICE FORMATION CONTINUE
POOL-BOURQUE, CATHERINE	ADJOINTE À LA DOYENNE
VAILLANCOURT, MARIE-HÉLÈNE	CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES
BOUDREAULT, ISABELLE	SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-quarante-huitième (148^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire**
- 2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-septième (147^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 10 septembre 2025**
- 3. Affaires en découlant**
 - 3.1 Registre des suivis
- 4. Consultations**
 - 4.1 Directive facultaire relative aux stages
 - 4.2 Double diplôme avec Liège
 - 4.3 Planification annuelle des opérations d'évaluations décennales, 2026-2027
 - 4.4 Nomination de Valérie Bouchard au comité institutionnel d'infraction de nature académique
 - 4.5 Nomination d'Alexis Hudelot au comité facultaire d'infraction de nature académique
- 5. Information**
 - 5.1 Point d'information de la doyenne
 - 5.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études
 - 5.3 Point d'information de la vice-doyenne à la recherche
 - 5.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques
 - 5.5 Point d'information du directeur du Département de science politique
 - 5.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
 - 5.7 Point d'information de la coordonnatrice de la Formation continue (CdP)
- 6. Affaires étudiantes**
 - 6.1 Liste de cours et Waterloo
 - 6.2 Grèves étudiantes
- 7. Affaires des personnes chargées de cours**
- 8. Motions d'accueil, de remerciements et de félicitations**
 - 7.1 Motion de félicitations à Rachel Cox, professeure
- 9. Date de la prochaine réunion**

Mercredi 14 janvier 2026 à 13h30
- 10. Levée de l'assemblée**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Le directeur de l'IEIM, François Audet, préside la séance, et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-quarante-huitième (148^e) assemblée ordinaire du 5 novembre 2025 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Deux ajustements ont été demandés au point 4. Consultations :

4.2 Double diplôme avec Liège

Modification demandée par la vice-doyenne aux études : repousser ce point jusqu'à l'arrivée du directeur du programme de maîtrise en science politique.

4.6 Hébergement d'un doctorat *honoris causa*

Modification demandée par la doyenne.

Ainsi modifié, l'ordre du jour de la cent-quarante-huitième (148^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Doris Farget, appuyé par Mirja Trilsch, et adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-septième (147^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 10 septembre 2025

Le procès-verbal de la cent-quarante-septième (147^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Maya Jegen, appuyé par Mirja Trilsch, et adopté tel que présenté en séance.

3. Affaires en découlant

3.1 Registre des suivis de la séance du 5 septembre 2025

La doyenne, Rachel Chagnon, mentionne que les suivis concernant les résolutions ont été faits. Pour les engagements pris en séance, la mise à jour des priorités facultaires (résolution FSDP-2024-2025-985) sera effectuée lors du point d'information.

3.2 Le Règlement sur les infractions de nature académique (R-18)

Les représentations ont été réalisées par la doyenne et la vice-doyenne aux études auprès du Vice-rectorat à la vie académique (VRVA). Ce dernier envisage de mener une réflexion sur les possibilités de modifier les modalités de fonctionnement de ce règlement. Pour les associations étudiantes, de nombreuses réserves demeurent quant à d'éventuelles modifications, particulièrement en ce qui concerne la composition et l'organisation de ce comité. Une discussion pourrait être organisée afin d'identifier les points d'entente ainsi que les divergences.

La doyenne et la vice-doyenne aux études recommandent une structure des Comités plus détachée des Facultés, puisque que pour les plus petites d'entre elles, le nombre de personnes pouvant siéger est limité, ce qui peut entraîner des conflits d'intérêts. Il faut également souligner un enjeu d'équité interfacultaire : certaines Facultés appliqueraient le règlement de manière plus souple que d'autres. On constate qu'il existe plusieurs problèmes structurels au sein de ce comité et qu'il n'y a pas de réelle équité procédurale d'une Faculté à l'autre. La direction est invitée à se prononcer sur les suites à donner à ce dossier.

Il est rappelé que la position mentionnée de la Faculté est celle de la direction, c'est-à-dire le Décanat. Le Conseil académique n'a pas d'autorité dans ce domaine. Cependant, un représentant des associations étudiantes souhaite qu'un point dédié à ce sujet soit inscrit à l'ordre

du jour du prochain Conseil académique. La proposition transmise à la direction sera également fournie aux membres du Conseil académique afin qu'ils puissent en prendre connaissance et se préparer en vue de cette discussion.

4. Consultations

4.1 Directive facultaire relative aux stages

Directive relative aux stages crédités de la Faculté de science politique et de droit Résolution CFSPD-2025-2026-989

ATTENDU la Politique n° 2 sur les stages de la FSPD actuellement en vigueur;

ATTENDU la nature hybride de cette politique et le caractère désuet de plusieurs de ses dispositions;

ATTENDU la nécessité d'un cadre facultaire commun, garantissant le respect des obligations légales et institutionnelles ainsi que l'uniformité des responsabilités minimales liées aux stages;

ATTENDU la volonté de la Faculté de se doter d'un cadre recentré sur les principes généraux et les obligations essentielles;

ATTENDU l'existence de guides de stage (ou documents équivalents) déjà utilisés par les programmes pour encadrer les aspects pratiques;

ATTENDU le projet de Directive relative aux stages crédités de la FSPD, déposé en annexe, qui propose un cadre allégé et actualisé répondant à cette nécessité;

ATTENDU les consultations menées auprès des personnes impliquées dans la gestion des stages;

ATTENDU la résolution CDE-2025-2026-02 adoptée par le Comité des études de la FSPD le 10 octobre recommandant au Conseil académique de la FSPD d'adopter la Directive relative aux stages crédités de la FSPD et d'abroger la Politique n° 2 sur les stages de la FSPD;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par Rachel Chagnon, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

ADOpte la Directive relative aux stages crédités de la FSPD, telle qu'annexée;

ABROGE la Politique n° 2 sur les stages de la FSPD.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Double diplôme avec Liège

Projet d'entente spécifique de double diplôme avec l'Université de Liège (ULiège) et projet de modification subséquente du programme de maîtrise en science politique

Résolution CFSPD-2025-2026-990

ATTENDU les documents en annexes;

ATTENDU l'adoption en 2025 d'une entente-cadre entre l'UQAM et l'ULiège afin de développer des relations de coopération plus étroites dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche;

ATTENDU la complémentarité en termes d'objets d'étude et d'approches de la maîtrise en science politique de l'UQAM et du master en sciences politiques de l'ULiège;

ATTENDU le désir de formaliser les échanges entre les personnes étudiantes et le corps professoral de l'UQAM et de l'ULiège par la création d'un profil de formation collaborative;

ATTENDU la résolution COP20241002-01 adoptée par le Comité du programme de maîtrise en science politique le 2 octobre 2024 approuvant la proposition de modification du programme visant la création d'un profil double diplôme avec l'ULiège;

ATTENDU l'avis favorable du Département de science politique et la résolution DSP-2024-2025-23 adoptée par son Assemblée le 2 octobre 2024 appuyant le projet de création d'un profil double diplôme avec l'ULiège;

ATTENDU les avis favorables du Registrariat (Service de l'admission en date du 26 juin 2025 et Dossiers universitaires en date du 29 août 2025) relativement à la création d'un profil double diplôme avec l'ULiège;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par Francis Dupuis-Déri, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le projet d'entente spécifique de double diplôme avec l'ULiège ainsi que le projet de modification subséquente de la maîtrise en science politique;

RECOMMANDE à la Commission des études d'approuver le projet d'entente spécifique de double diplôme avec l'ULiège ainsi que le projet de modification subséquente de la maîtrise en science politique, avec une entrée en vigueur de cette modification à l'automne 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Planification annuelle des opérations d'évaluations décennales, 2026-2027

Planification annuelle des opérations d'évaluation décennale de programmes pour l'année 2026-2027 de la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD 2025-2026-991

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU l'article 6 de la Politique n° 14 d'évaluation des programmes stipulant que tous les programmes de grade doivent être soumis, au moins une fois à tous les dix ans, à une évaluation;

ATTENDU l'article 7 de la Politique n° 14 d'évaluation des programmes précisant qu'il revient au Conseil académique de déterminer la planification annuelle des opérations facultaires d'évaluation décennale de programmes;

ATTENDU la recommandation de la doyenne de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Mirja Trilsch, appuyé par Doris Farget, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

INFORME la Commission des études de n'inscrire aucun programme à la planification annuelle des opérations d'évaluation décennale 2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Nomination de Valérie Bouchard au comité institutionnel d'infraction de nature académique

Recommandation pour la nomination de Valérie Bouchard à titre de membre régulière du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique

Résolution CFSPD-2025-2026-992

ATTENDU l'appel à candidatures lancé par le Service des études en vue d'identifier une personne chargée de cours pour siéger au Comité institutionnel sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la candidature de Valérie Bouchard, chargée de cours du Département des sciences juridiques, pour siéger à titre de membre régulière au Comité institutionnel sur les infractions de nature académique;

ATTENDU que Valérie Bouchard réponde aux conditions d'éligibilité des personnes chargées de cours édictées à l'article 7.4.3.2 du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU la pertinence de la candidature de Valérie Bouchard;

ATTENDU l'acceptation de la personne concernée;

ATTENDU la démission de Valérie Bouchard à titre de membre régulière du Comité facultaire sur les infractions de nature académique en vue d'intégrer le Comité institutionnel sur les infractions de nature académique à titre de membre régulière;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Maya Jegen, appuyé par Mirja Trilsch, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Vie académique la nomination rétroactive de Valérie Bouchard, chargée de cours du Département des sciences juridiques, à titre de membre régulière du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique, pour un mandat prenant effet le 30 octobre 2025 et se terminant le 31 mai 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**4.5 Nomination d'Alexis Hudelot au comité facultaire d'infraction de nature académique
Nomination d'Alexis Hudelot à titre de membre régulier du Comité facultaire sur les infractions de nature académique****Résolution CFSPD-2025-2026-993**

ATTENDU le Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;

ATTENDU l'article 7.3.4 de ce règlement portant sur la composition, la nomination des membres et la durée de mandat du Comité facultaire sur les infractions de nature académique;

ATTENDU les modalités prévues à l'article 5.2 du Règlement n° 3 sur les procédures de désignation;

ATTENDU la démission de Valérie Bouchard, chargée de cours au Département des sciences juridiques, à titre de membre régulière Comité facultaire sur les infractions de nature académique en vue d'intégrer le Comité institutionnel sur les infractions de nature académique à titre de membre régulière;

ATTENDU la pertinence de la candidature d'Alexis Hudelot, chargé de cours au Département de science politique, à titre de membre régulier du Comité facultaire sur les infractions de nature académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Mirja Trilsch, appuyé par Stéphanie Yates, que le Conseil académique :

NOMME Alexis Hudelot, chargé de cours du Département de science politique, à titre de membre régulier du Comité facultaire sur les infractions de nature académique pour un mandat prenant effet le 5 novembre 2025 et se terminant le 31 mai 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**4.6 Hébergement d'un doctorat *honoris causa***

Rachel Chagnon explique le contexte de cet hébergement.

Après trois doctorats *honoris causa* consécutifs, notre équipe facultaire, composée d'une seule personne, commence à montrer des signes de fatigue. À cette charge administrative s'ajoutent les frais afférents ce qui exerce une pression supplémentaire sur notre budget. Ainsi, la Faculté a pris la décision de ne pas soumettre de candidature cette année.

Une autre entité administrative de l'UQAM, le Service aux collectivités (SAC), souhaite attribuer un doctorat *honoris causa* à madame Mercédeez Roberge. Comme cette distinction n'est remise que lors des collations des grades, il est nécessaire pour le Service de se jumeler à une Faculté pour procéder.

La doyenne est désolée du court délai accordé aux membres du Conseil pour prendre connaissance du dossier de cette candidature de valeur. Les accomplissements sociaux de

madame Mercédez Roberge ont été brièvement présentés au Conseil, et cette candidate partage plusieurs affinités avec la mission et les principes de la Faculté. Comme notre faculté ne soumet pas de DHC cette année, le SAC s'est tourné vers nous en assurant que tous les aspects administratifs et financiers seraient pris en charge par leurs services. Une formule clé en main.

Comme ce DHC serait attribué au nom de la Faculté, il est essentiel que chacun accepte cette candidature. Habituellement, les propositions pour les DHC proviennent des Départements; il est donc demandé à ceux-ci d'examiner cette candidature afin de confirmer leur appui. Une consultation virtuelle visant à entériner une résolution sera organisée ultérieurement.

La résolution est déposée en séance.

5. Information

5.1 Point d'information de la doyenne Les priorités de l'année 2025-2026

Cette mise à jour des priorités commence par un rappel de ces derniers :

1. Poursuivre les efforts de valorisation de la recherche
La vice-doyenne à la recherche va revenir également sur ce point, en présentant les avancées réalisées par le Vice-décanat à la recherche. L'introduction du CV narratif permettra de mieux mettre en valeur nos chercheuses, nos chercheurs.
2. Améliorer nos processus facultaires
Un important travail de mise à jour est présentement en cours concernant nos règlements et politiques facultaires. Les efforts actuels se concentrent principalement sur les règlements no 1 et no 3 (règlements académiques).
Le Décanat élabore aussi des règles plus transparentes pour la gestion des différentes demandes d'aide financières, qu'elles proviennent des associations étudiantes, des chercheuses, des chercheurs, ou des professeures, des professeurs. Nos ressources n'étant pas illimitées, il est souhaitable d'instaurer un cadre clair et balisé.
Une réflexion est également amorcée afin de renforcer nos liens avec nos personnes diplômées. Un sondage est présentement en cours.
3. Développer des stratégies de rayonnement pour la Faculté.
Notre présence sur les réseaux sociaux a été augmentée, notamment sur LinkedIn. À noter que la Faculté a choisi de se retirer de la plateforme X.

Impacts de la grève à la STM

La haute direction de l'UQAM n'a émis aucune directive concernant la gestion des classes. Chaque personne enseignante doit donc déterminer sa propre procédure. La flexibilité demeure de mise, particulièrement pour les cours du soir. Par ailleurs, plusieurs demandes provenant tant des personnes chargées de cours que des associations étudiantes visent à favoriser la tenue des activités en présentiel. Ainsi, dès que le service minimal permet les déplacements, il est possible de maintenir les cours prévus en présentiel. Cependant, cette absence de directive officielle entraîne inévitablement des iniquités entre les différents cours et les décisions prises d'une personne enseignante à l'autre.

Une prise de position commune serait souhaitable, puisqu'elle permettrait d'alléger le fardeau qui repose actuellement sur les enseignantes, les enseignants à qui revient la responsabilité de prendre une décision. La Faculté se montre ouverte à cette démarche.

Il est demandé que le Conseil académique signale au VRVA son insatisfaction face au manque de leadership dans la gestion de cette crise du transport, d'autant plus que cette grève était prévue depuis plusieurs jours. La doyenne est mandatée pour transmettre ce message à la vice-rectrice à la vie académique.

5.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études

Statistiques des inscriptions – automne 2025

Pour l'ensemble de la Faculté, on observe une diminution des nouvelles inscriptions de 8.2 %, la baisse est particulièrement marquée pour les deuxièmes cycles. Avec les inscriptions des nouvelles et anciennes personnes étudiantes, le premier cycle enregistre une légère hausse de 1.8 %. Les variations demeurent toutefois importantes selon les programmes et les cycles : en droit, les nouvelles inscriptions ont augmenté de 22.3 %, tandis qu'en science politique, elles ont diminué de 13.1% pour les nouvelles et de moins de 0.4 % pour toutes les inscriptions.

Au deuxième cycle, les nouvelles inscriptions connaissent une hausse de 2,8 %, mais toutes les inscriptions reculent de 6,1%. Nous avons donc perdu des anciennes personnes étudiantes. Au troisième cycle, la situation demeure relativement stable. Il est à noter que la situation liée aux personnes étudiantes internationales peut, en partie, expliquer cette baisse.

La vice-doyenne aux études souligne que ces résultats auront un impact direct sur l'offre de cours. Elle invite donc les directions de programme à réfléchir aux raisons pour lesquelles certaines personnes étudiantes quittent les programmes entamés, notamment au 2^e cycle.

Portes ouvertes

Elles se sont tenues le 25 octobre dernier. Il y a eu un bon taux de participation. La vice-doyenne aux études, Maya Jegen, remercie toutes les personnes responsables pour l'organisation de cet événement, ainsi que les agentes de gestion des études et les directions de programmes qui ont apporté un soutien essentiel à cette journée importante pour le recrutement.

Double diplôme avec Grenoble

Ce programme a fait l'objet d'un premier bilan après 5 ans. Il a été convenu avec le partenaire français de reconduire l'entente. Après avoir obtenu l'approbation du Service des affaires juridiques, nous sommes en attente de leur décision. Si celle-ci est positive et nous parvient prochainement, les membres du Conseil seront consultés par voie électronique afin d'entériner une résolution à ce sujet.

Courriels aux agentes de gestion des études (AGÉ)

Il est demandé de ne plus envoyer toutes les demandes aux adresses des agentes de gestion des études (AGÉ); celles-ci ne diffusent que les courriels avec un contenu académique. Pour mieux orienter les autres communications, une liste d'adresses génériques sera renvoyée aux membres du personnel. Cette mesure permettra également d'alléger la charge de travail des AGÉ.

5.3 Point d'information de la vice-doyenne à la recherche

Règlement - Thiel c. Meta Platforms inc.

Le vice-décanat à la recherche et le décanat ont instauré, au cours des dernières semaines, une démarche visant à établir un cadre d'octroi des fonds qui seront dédiés à des projets de recherches portant sur la protection du droit à la vie privée. Ce document expose le processus décisionnel qui permettra d'entériner la proposition en trois volets pour les octrois ainsi que l'échéancier d'élaboration du cadre d'octroi. Le mandat reçu de la Cour est précis et le document en tient compte. Une description de chacune des parties prenantes impliquées dans l'élaboration du cadre d'octroi y est aussi fournie. Le document se conclut par l'énoncé de la philosophie devant guider chacune des étapes du travail à accomplir et rappelle les exigences en matière de reddition de comptes qui sont particulièrement strictes.

La vice-doyenne à la recherche, Doris Farget, remercie toutes les personnes qui œuvrent à ce projet.

Atelier de la recherche – CV narratif

Le 28 janvier 2025, tout le corps professoral est convié à un atelier dont le sujet sera le CV narratif. La séance, qui se déroulera sur Zoom, sera animée par Sarah Mathieu Chartier. Elle présentera différentes pistes pour répondre à cette nouvelle exigence. L'atelier se conclura par une période de questions.

L'invitation a été envoyée. Concernant les personnes chargées de cours, une recherche sera effectuée par Gaëlle Breton-Le Goff afin d'identifier les personnes qui pourraient également être intéressées par cet atelier.

Concours facultaires d'automne

La Faculté a reçu quatre demandes et a octroyé deux financements. Le prochain concours aura lieu en janvier prochain. Il s'agira d'un concours d'appui aux publications et un concours à la diffusion et échange de connaissances.

Prochain printemps de la recherche

La planification de l'événement du printemps de la recherche 2026 est présentement en cours. Il y a eu des consultations auprès du Comité facultaire de la recherche et auprès des directions des départements afin de connaître leur intérêt pour soumettre des propositions d'activités attractives pour la communauté scientifique de l'UQAM. La vice-doyenne à la recherche invite les membres du Conseil à lui soumettre, au cours des prochaines jours, leurs suggestions d'activités porteuses, rassembleuses et attractives.

Stages postdoctoraux non rémunérés

Le vice-décanat à la recherche a remarqué une hausse du nombre de demandes d'inscriptions sans rémunération pour cette année. La Faculté se montre préoccupée par cette situation qui peut mettre à risque les personnes stagiaires. Actuellement, l'annexe 8 de la politique 10 de l'UQAM pose le principe selon lequel, en règle générale, les stagiaires postdoctoraux doivent disposer des ressources financières suffisantes pour la durée de leur stage (bourses, contrats...). De plus, cette politique octroie aux VDR un simple rôle administratif qui consiste à admettre les personnes souhaitant effectuer un stage postdoctoral si elles ont bel et bien un doctorat depuis moins de 5 ans. Au sein de notre politique facultaire de la recherche aucune disposition ne complète les critères d'admission avec une mention liée à la rémunération des stagiaires postdoctoraux. La Faculté souhaite agir en prévention et avant qu'une situation

glisse, dans un contexte où d'autres facultés ont adopté des mesures. C'est pourquoi, le Comité de la recherche entreprendra une réflexion sur la position à adopter face à cette pratique en croissance. Un suivi pour ce dossier sera effectué au Conseil. Cette tendance, qui peut engendrer des inégalités entre les stagiaires, demeure préoccupante.

5.4 Point d'information du Département des sciences juridiques

Évaluation du doctorat en droit.

Les 30 et 31 octobre dernier, la visite des personnes expertes s'est tenue à la Faculté. Les membres externes du comité sont le professeur Karounga Diawara de l'Université Laval et la professeure Violaine Lemay de l'Université de Montréal. Ils ont rencontré les étudiantes, les étudiants, les personnes diplômées ainsi que les membres du corps professoral.

Les deux journées se sont bien déroulées dans d'excellentes conditions. La directrice du Département, Mirja Trilsch, tient à remercier chaleureusement Marie-Hélène Vaillancourt, qui a orchestré l'ensemble avec maestria.

Nouveau poste

Un concours pour un poste de professeur ou professeure en droit du travail est en processus de comblement. Deux autres postes s'ouvriront cette année, soit un poste en Droit des technologies et vie numérique et un autre en Droit privé.

5.5 Point d'information du directeur du Département de science politique

Nouvelle embauche

Un poste en organisations internationales a été obtenu et sera ouvert bientôt.

Direction intérimaire

La direction du premier cycle du Baccalauréat en science politique sera confiée au professeur Frédéric Gagnon pour une période d'environ 14 semaines. Le directeur actuel, Xavier Lafrance, sera en congé de parentalité durant la prochaine session d'hiver.

5.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)

Rendez-vous Gérin-Lajoie

Les rendez-vous auront lieu à la mi-avril prochain, sous le thème *Alliance et résistance dans un monde en changement*. La programmation est actuellement en préparation.

Les instituts de l'UQAM

L'UQAM compte six instituts, qui disposent désormais de directives officielles, assurant ainsi leur pérennité. Les instituts sont rattachés au Vice-rectorat à la recherche et à la création. Ce travail, qui s'est étalé sur plusieurs années, impliquera pour certains instituts des ajustements importants au niveau de leur gouvernance. Quant à lui, l'IEIM est déjà en conformité avec les éléments prévus dans ces directives.

5.7 Point d'information de la coordonnatrice du Centre de développement professionnel

Activités

Le mois de novembre sera chargé : onze activités sont prévues au programme, dont la journée interfacultaire qui se déroulera le 7 novembre prochain. Cette activité est organisée en collaboration avec les autres centres de développement des différentes facultés de droit du Québec. Cette année, 190 employeurs seront présents.

Les simulations

NMUN

L'équipe est déjà formée de 16 étudiants qui représenteront le Burundi à New York en mars prochain. On rappelle que la simulation QNMUN se déroulera à l'UQAM et sera coorganisée avec l'École des sciences de la gestion.

OACI

La période pour les dépôts des candidatures débutera la semaine prochaine.

6. Affaires étudiantes

6.1 Liste de cours et Waterloo

Le représentant de l'AFESPED, Rémi Grenier, prend la parole. Il informe l'assemblée qu'il y a un enjeu au niveau des communications, puisque la liste des locaux de cours n'est plus accessible pour les Associations étudiantes. Celles-ci comprennent les raisons de sécurité ayant motivé ce retrait, mais ils souhaitent tout de même obtenir une liste ne présentant que les locaux, sans les sigles de cours. Cette solution permettrait d'assurer la sécurité des professeures, des professeurs ainsi que des personnes étudiantes.

Une résolution est donc demandée à cet effet. La requête est acceptée par la doyenne. La résolution sera dictée et présentée oralement, puis déposée en direct à la séance, sans modification à l'ordre du jour, ni avis préalable aux membres du Conseil académique facultaire. Compte tenu des circonstances, le vote est demandé par la doyenne, qui devra s'abstenir puisqu'il s'agit d'une question litigieuse.

La résolution qui suit est un verbatim tiré de l'enregistrement de cette séance.

Attribution liste des numéros de locaux – Affaire Waterloo Résolution CFSPD 2025-2026-994

ATTENDU les discussions en séance ;

IL EST PROPOSÉ par Rémi Grenier, appuyé par Éli Bergevin, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DEMANDENT au Département des sciences juridiques, au Département de science politique ainsi que, le cas échéant, à l'Institut d'études internationales de Montréal, qu'ils transmettent la liste des locaux de cours, des heures, des journées correspondant aux cours commandés par les différents programmes facultaires à la session d'hiver. Les informations seront transmises à

l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit afin que ces derniers puissent communiquer avec leurs membres en temps et lieu.

Le vote, à main levée, est demandé.

POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 7

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Grèves étudiantes

Le conseiller à la vie étudiante explique la situation. Plusieurs associations sont actuellement en assemblée générale afin de décider si elles se joindront à un mouvement de grève plus large porté par la Coalition de Résistance pour l'Unité Étudiante Syndicale (CRUES). Pour l'instant, on ignore si un mandat de grève a été adopté. Selon certaines données publiques diffusées sur les réseaux, environ 30 000 étudiants seraient en grève, soit contre les mesures d'austérité, soit pour la rémunération des stages. Les dates envisagées sont les 7 et 10 novembre prochain.

6.3 Subventions disponibles

C'est la période de soumission des demandes de subventions. Le conseiller rappelle que la Faculté ne reçoit pas l'intégralité de sa part, à laquelle elle a droit. Des projets d'envergures ou des colloques pourraient être financés. Ces fonds sont entièrement dédiés aux projets étudiants. Les délégations pourraient être créditées. On invite les directions de programme à transmettre cette information. La date limite est le premier jeudi de novembre, mais les dossiers seront acceptés jusqu'au lundi suivant.

7. Motions d'accueil, de remerciements et de félicitations

7.1 Motion de félicitations à Rachel Cox, professeure

Motion de félicitations au professeure Rachel Cox Résolution CFSPD 2025-2026-995

ATTENDU que la professeure Rachel Cox a reçu le Prix Marc-André-Bédard pour son engagement en faveur de la justice sociale;

ATTENDU le rôle joué par ses travaux dans la reconnaissance du droit des femmes victimes de violence conjugale à être protégées dans leur milieu de travail;

ATTENDU la reconnaissance de son expertise entre autres par sa participation au comité provincial chargé d'analyser les recours en matière de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles au travail;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Doris Farget, appuyé par Rachel Chagnon, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs félicitations à Rachel Cox, professeure au Département des sciences juridiques, pour l'obtention de cette prestigieuse reconnaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Affaires des personnes chargées de cours

12. Date de la prochaine réunion

Mercredi 14 janvier 2026 à 13h30.

13. Levée de l'assemblée



Rachel Chagnon, doyenne

Isabelle Boudreault

Isabelle Boudreault, secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 14 JANVIER 2026